



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Pour diffusion immédiate**

### **Le CSSS de Beauce présente son plan directeur immobilier**

Saint-Georges, le 16 avril 2008 – Le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Beauce a adopté, lors de sa séance du 15 avril 2008, le plan directeur immobilier élaboré en collaboration avec la firme CIM.

Rappelons que l'augmentation de la demande de services oblige le CSSS de Beauce à redéfinir son offre de services à l'intérieur d'espaces fonctionnels et pouvant recevoir des technologies modernes. C'est dans cette perspective que la firme de consultants CIM a d'abord procédé à l'évaluation de chacune des installations avant de proposer quelques hypothèses qui ont fait l'objet de consultations auprès de différentes instances.

Le plan prévoit notamment deux projets majeurs. Le premier consiste en l'agrandissement de l'hôpital (bloc opératoire, urgence, pharmacie) au coût d'environ 20 M \$ afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population et aux nouvelles normes en vigueur dans les hôpitaux relativement entre autres à la prévention des infections. L'autre projet est la construction d'un centre d'hébergement à Saint-Georges au coût de 17 M \$ en remplacement des deux centres actuels dont la vétusté a été confirmée.

Le plan prévoit aussi des solutions qui permettront de maximiser l'utilisation des espaces dans chacune des installations du CSSSB. Ainsi, des réaménagements seront effectués dès cette année au Centre d'hébergement de Beauceville afin d'accueillir les bureaux de la direction générale, de la direction des ressources humaines, de la direction des services de support administratif et de la direction du programme Santé physique et sociale générale ainsi que l'équipe d'intervenants en santé mentale actuellement localisée aux CLSC de Saint-Georges et de Saint-Joseph.

Aux CLSC de Saint-Joseph, Saint-Georges, Saint-Gédéon et La Guadeloupe, il n'y aura pas de changements majeurs au niveau des immobilisations mais la consolidation des services se poursuivra.

*«La réalisation de ce plan permettra de répondre aux besoins de consolidation et de développement de l'établissement. Il privilégie la clientèle d'abord et tout en tenant compte de la fonctionnalité organisationnelle et de l'utilisation optimale des infrastructures existantes»* a conclu le président du conseil d'administration, M. Jacques Francoeur.

- 30 -

Source : Service des communications  
Centre de santé et de services sociaux de Beauce  
228-2031, poste 7340